Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023 52LO

Publié le



ID: 080-200071223-20230412-64_2023-DE

Nº64/2023

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes Nièvre et Somme 1, allée des auarante Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre – BP 30214 80420 FLIXECOURT

Tél.: 03 22 39 40 40

Fax: 03 22 39 40 41

OBJET:

Maison Thuillier Vignacourt

Date de convocation:

05 avril 2023

Date de séance :

12 avril 2023

Date d'affichage:

17 avril 2023

Membres en exercice: 55

Membres présents: 41

Membres votants: 43

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge - Rue P.ERMENAULT - à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents:

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, **ALEXANDRE**

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON. DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés:

Mme CAPRON, LICOUR Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

La séance étant ouverte,

Vu la compétence développement par la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

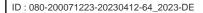
Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Accepte de participer financièrement aux travaux de réhabilitation de la Maison Thuillier, auprès de la Commune de Vignacourt, maître d'ouvrage à hauteur de 10 000 € par an de 2023 à 2031 (inclus)
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



Pour extrait conforme, Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

